

Argent de l'école : En quête d'égalité le SNUipp, l'ANDEV, l'AMRF se proposent d'établir une nouvelle photographie des moyens et des financements des écoles primaires.

Enquête à remplir, disponible en ligne : <http://www.snuipp.fr/questionnaires/index.php?id=99577&lang=fr>

La commission retraités aura lieu mardi 28/09 à 14 h au SNUipp (12 rue de la Tourette)

Modification prise en charge partielle des titres d'abonnement de transport voir la nouvelle circulaire de l'IA du 20/09/2010

Modules de formation d'initiative nationale : inscriptions sur GAIA avant le jeudi 30/09

Université d'Automne du SNUipp à La Londe : <http://www.snuipp.fr/UNIVERSITE-D-AUTOMNE-DU-22-AU-24>

Colloque GFEN 8,9, 10 octobre 2010 "Avons-nous encore besoin de la Pédagogie" [http://gfenlyonnais.free.fr/site\\_gfenlyonnais/Actualite/Affichette\\_colloque.pdf](http://gfenlyonnais.free.fr/site_gfenlyonnais/Actualite/Affichette_colloque.pdf)

# snuipp rhône

n° 5 - 24/09/2010  
prix : 0,15 €

## édito

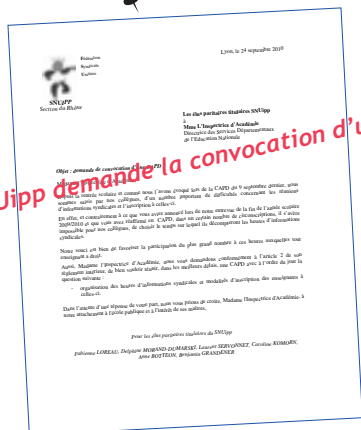
Réunions d'Infos Syndicales  
mercredis 13 et 20 octobre

dans tout le département

ordre du jour :

retraites, emploi, situation des écoles, direction,  
scolarisation des enfants en situation de  
handicap, EVS...

(page 2)



Ils ont perdu !

Quand au printemps, se sont profilés les projets présidentiels pour les retraites, qui aurait prédit des mobilisations d'ampleur et un rejet massif ? Les sociétés privées d'assurance se frottaient les mains... Pensez donc : on allait à terme passer d'un système solidaire, par répartition à des choix d'épargne individuels. Certes, ça faisait moderne sur le papier, le MEDEF adorait... mais il y eut des syndicalistes, des responsables d'associations, de partis politiques, des militants, des économistes, des citoyens qui ne virent rien de bien moderne à faire porter l'effort de financement des retraites sur les seuls salariés ! Notez que la réaction fut plus véhémement qu'attendue puisqu'ON ne parlait plus de capitalisation. Le ministre en charge du "dossier", ami des dames en chapeauté de Chantilly, ne jurait plus que par le système qu'il aurait sans doute combattu au moment où il s'est mis en place !

Et puis, il y eut le 7 septembre, sa pluvieuse combativité, ses 30 000 manifestants lyonnais debout pour leurs convictions que d'autres choix étaient possibles : faire croire que 67 ans est un âge acceptable pour profiter pleinement de sa retraite, c'est un mensonge. La vérité, c'est que le "problème" des retraites passe par un financement juste et doit questionner aussi l'emploi, les salaires, la fiscalité.

Et là, "ils" ont perdu : l'opinion n'a pas été dupe, malgré les discours catastrophistes d'experts autoproclamés, les fausses évidences de penseurs bien nourris.

Enfin, "ils" ont perdu ce 23 septembre aussi parce que nous étions plus nombreux encore et plus déterminés à faire retirer ce projet injuste.

Il reste une étape : nous devons gagner définitivement, tous ensemble avec les organisations syndicales unies, lors des très prochaines et déterminantes mobilisations.

Bernard Bagaggia  
Secrétaire départemental adjoint





## Les RIS du métier

6 heures... Ce sont 6 heures dans une année de travail pendant lesquelles nous échangeons ensemble sur notre métier, nos problèmes professionnels, où collectivement nous essayons d'avancer sur les règles de mouvement, de promo... où nous nous mobilisons aussi dans les circonscriptions ou les municipalités. Pendant ces heures, le syndicat peut apporter également des informations, des soutiens,... mais aussi entendre des questionnements, des suggestions... En conséquence, ces réunions n'existent et n'ont d'intérêt que par la présence de toutes et tous. Elles sont un DROIT pour chaque enseignant et doivent être décomptées des 18H d'animations pédagogiques ou de la journée de solidarité (selon le choix des personnels) comme l'a dit l'Inspectrice d'Académie en CAPD le 9 septembre. 6 H sont réservées par l'IEEN.

Conformément aux textes, l'Inspectrice d'Académie s'est engagée à faire respecter ce droit. C'est pourquoi dans bon nombre de circonscriptions, 6H sont réservées à l'IEEN à cet effet. Si ce n'est pas le cas, faites le nous savoir au plus vite... et retrouvons nous nombreux le 13 octobre (ou le 20 dans certains cas...) aux RIS du SNUipp : <http://69.snuipp.fr/spip.php?article811>. Une attestation de présence vous sera fournie, à transmettre ensuite à votre IEN. Au vu des difficultés rencontrées dans certaines circonscriptions, le SNUipp demande, à l'Inspectrice d'Académie, la tenue d'une CAPD spécifique sur le sujet, dans les plus brefs délais.

## Evaluations nationales :

**un léger mieux... mais toujours en dessous de la moyenne**

**Le ministère accepte de revoir le système de notation**

Au delà de l'aspect financier de ces "Evaluations" (voir ci-dessous), le SNUipp continue de réclamer une refonte de ces évaluations CE1 et CM2. Après de multiples interventions, le ministère semble prêt à modifier le système de correction. Des réponses partielles devraient pouvoir être prises en compte comme pour les anciennes évaluations nationales de CE2 et de 6e. C'est une petite avancée qui montre que l'opiniâtreté paie.

**Des évaluations très politiques**

La question des évaluations ne doit pas être séparée des autres aspects de "la réforme de l'école". En déplaçant la période de passation des évaluations du début de cycle (avant en CE2 et 6e) à la fin de cycle, le but du gouvernement est limpide. Les évaluations ne sont pas faites pour aider les enseignants à proposer des remédiations aux élèves. Ces

nouvelles évaluations sanctionnent ce que les élèves savent (ou ne savent pas) et surtout s'ils ont bien appris les longues litanies de notions contenues dans les programmes 2008. Utiles pour imposer les nouveaux programmes, ces évaluations servent aussi à "piloter la politique éducative". Ce pilotage par les résultats des élèves est l'autre vrai danger de ces évaluations. Notre travail doit être orienté en fonction du besoin des élèves. Il doit être mesuré à notre capacité à faire progresser chaque élève. Ce que des moyennes seront toujours incapables de faire.

**Les enseignants seront payés en octobre**

Après l'intervention du SNUipp (cf. art. de la semaine dernière), l'Inspection Académique s'est enfin inquiétée de savoir quels étaient les enseignants qui devaient toucher une prime pour la passation des évaluations l'année dernière. L'Inspection s'est engagée à verser les primes sur les salaires du mois d'octobre. Le SNUipp rappelle son opposition à ce fonctionnement

avec des primes qui divise la profession et nuit au travail d'équipe. Ce que veut le SNUipp : refaire des évaluations un outil au service des élèves. Le SNUipp appelle à une refonte complète des évaluations nationales et demande l'abandon de ce protocole d'évaluations. Celles-ci ne doivent plus être confisquées par une catégorie restreinte d'idéologues qui s'en servent pour imposer une "réforme" dont personne ne veut.

Les évaluations doivent faire l'objet d'un partenariat de la communauté éducative : enseignants, chercheurs etc... Celles-ci doivent permettre de mesurer les acquis des élèves. Les exercices doivent porter sur les compétences exigibles par chaque élève. Les résultats doivent avoir une valeur diagnostique permettant l'adaptation des pratiques aux besoins des élèves. Les évaluations doivent donc être placées en début de cycle. Des documents d'accompagnement doivent également être élaborés.

### Dernière minute :

L'Unitaire de l'Education du Rhône (FSU, SGEN, CGT, SUD, UNSA, FCPE, UNEF) sera reçue par l'Inspectrice d'Académie le 11 octobre à 18 h sur les problèmes éducatifs. Un rassemblement parents/enseignants 1er et 2nd degrés, rappellera avec la délégation reçue, que la rentrée ne s'est pas bien passée et que les problèmes dans l'Education s'aggravent.

## Médecine du travail

Dans une circulaire aux recteurs du 7 septembre sur le "le pacte de carrière des enseignants" le ministre annonce le recrutement de 80 médecins de prévention "afin d'améliorer la gestion des ressources humaines". Ces médecins assureront enfin une surveillance médicale des personnels enseignants, administratifs. Le Rhône est un des 6 départements pilotes. Dès à présent, tous les personnels nés en 1960 s'ils le souhaitent peuvent demander à être reçus avant le 31 décembre par le médecin de prévention qui prescrira si

besoin des examens complémentaires. Ainsi, tous les personnels, l'année de leurs 50 ans pourront bénéficier de ce dispositif. Saisissons nombreux cette possibilité de faire enfin un bilan de santé, possibilité que nous attendions depuis l'année de notre recrutement. Les interpellations des enseignants et du SNUipp ont donc enfin été entendues... Poursuivons ensemble pour obtenir une vraie médecine professionnelle et des suivis de santé -indispensables dans notre métier- tout au long de notre carrière !

## Nouvelle expérimentation en CP

Dans l'Académie de Lyon, en cette rentrée se met en place une nouvelle expérimentation. 80 classes en RRS ou en RAR sont concernées. Les classes choisies sur la base du volontariat des équipes d'écoles, par tirage au sort font soit partie du dispositif, soit constituent l'échantillon témoin.

Cette expérimentation viserait à montrer qu'il est possible d'améliorer significativement les performances en lecture des élèves scolarisés en RRS et en RAR, en mesurant les effets d'un entraînement fondé sur le "décodage" et la "compréhension". Le SNUipp ne manquera pas de se rapprocher des enseignants concernés afin de recueillir leurs avis et leurs remarques sur cette expérimentation. Gageons qu'il y aura peut-être des résultats positifs sur les apprentissages de certains élèves de ces classes... Mais quid des interventions pour tous les autres élèves aidés par des maîtres REP désormais mobilisés sur cette expérimentation ??? Car derrière ces annonces d'apparence intéressantes, demeure la question de fond des moyens. Sans enseignant surnuméraire, nous en

2 restons une nouvelle fois à des enfoncements de portes ouvertes. A moins que M.Chatel, fort de ses découvertes généralise l'expérience en embauchant plus de maîtres que de classes ?

page 1

Édito

RIS

page 2

Les RIS du métier

Evaluations

Médecine du travail

Nouvelle expérimentation en

CP

**Actualités,  
mouvement, carte  
scolaire, promotions,  
... toutes les infos sur  
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Camille BASTIEN

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Pascale JOURDAN

Caroline KOMORN

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Yannick LE DU

Fabienne LOREAU

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

**SNUipp Rhône**

**Informations**

**Bulletin hebdomadaire**

**d'information**

**du SNUipp Rhône**

**BP 4583 69244 LYON**

**cedex 04**

**Tél : 04 78 27 41 50**

**[snu69@snuipp.fr](mailto:snu69@snuipp.fr)**

**Imprimé par l'association**

**École libérée**

**Directeur de publication :**

**Bernard BAGAGGIA**

**CPPAP : 0610 S 07361**

**ISSN : 1248-2927**

**Tirage à 3000 exemplaires**